Convention de coopération décentralisée entre Tanger-Tétouan et l'Andalousie

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-10-2007 20:08:02

La coopération décentralisée maroco-espagnole entre la région Tanger-Tétouan et celle d'Andalousie, vient d'être consolidée par la signature, mercredi à Tanger, d'une convention de coopération portant sur la formation et le renforcement des capacités de bonne gouvernance locale.

Cette convention de coopération décentralisée a été conclue entre l'Institut de l'emploi et de développement socio-économique et technique de la province de Cadix et la Direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur.

L'accord, qui sera financé par le Fonds de l'Union européenne (UE) pour la coopération décentralisée via des actions bilatérales entre régions des pays européens et celles de pays voisins, prévoit des sessions de formation qui bénéficieront, à parité égale, à des acteurs de la gestion de la chose publique dans la députation de Cadix et au niveau de la région de Tanger-Tétouan.

Cette convention constitue une nouvelle opportunité de renforcer les capacités managériales des acteurs locaux et d'apporter des approches innovantes en matière de gestion locale et de participation citoyenne, a indiqué M. Noureddine Boutayeb, wali, directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur.

De par son aspect méthodologique, cette action de formation donnera lieu, à terme, à la mise en place des deux côtés du détroit, de structures techniques et humaines aptes à traduire les besoins locaux en projet de coopération et de développement, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter que cette initiative conforte les efforts déployés pour l'amélioration substantielle des pratiques de bonne gouvernance des collectivités locales en matière de planification, de marketing territorial et de gestion de partenariats durables avec les pays de l'UE.

Le président de la députation de Cadix, M. Francisco Gonzalez Cabania a souligné, pour sa part, que cette convention s'inscrit dans le cadre de la nouvelle formule mise sur pied par l'UE pour la coopération bilatérale décentralisée menée auparavant dans le cadre du programme de coopération "Interreg".

Cette nouvelle convention, qui sera dotée d'un financement européen à hauteur de 560.000 euros, a pour objectif le transfert des expériences acquises par la députation de Cadix en matière de gestion des affaires locales au profit des collectivités de la région Nord du Royaume, a-t-il précisé.

Les programmes de formation prévus par cette convention au profit du personnel des collectivités visent aussi à doter les bénéficiaires des compétences requises pour l'élaboration de projets de coopération entre les deux régions dans le cadre des nouvelles directives de l'UE en matière de

coopération décentralisée.

Aux termes de cette convention, signée par MM. Boutayeb et Francisco Gonzales, la première session de formation débutera courant 2008. Les bénéficiaires, choisis parmi le personnel des collectivités locales des deux régions, suivront le même programme de formation dans l'université Abdelmalek Essaadi et celle de Cadix.

La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée en présence du wali de la région Tanger-Tétouan, M. Mohamed Hassad, d'une délégation de la députation de Cadix, du président de l'université Abdelmalek Essaadi, et des responsables de l'Institut de l'emploi et de développement socio-économique et technique de la province de Cadix.

MAP